



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 93459

## Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les associations étudiantes concernant la réforme des études de santé et leur intégration dans le dispositif d'harmonisation européenne des diplômes dit LMD. Ce processus doit fournir l'occasion de redéfinir les contenus pédagogiques des formations de santé, de décloisonner les filières en établissant de nouvelles interactions et passerelles, et de développer la mobilité des étudiants dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Or, les associations, fédérations et unions nationales des étudiants en filières de santé s'inquiètent de l'absence d'aboutissement de ce processus et de toute référence à ces ambitions. Ils s'émeuvent également de la précipitation dont fait preuve le Gouvernement pour appliquer la réforme, sans avoir au préalable défini avec les différents acteurs concernés les objectifs à atteindre. Dans ces conditions, il lui demande de lui apporter la garantie du souci du Gouvernement d'élaborer un projet consensuel de réforme, avant toute mise en oeuvre hâtive et bâclée.

## Texte de la réponse

Une réforme d'une telle ampleur ne saurait être menée sans le concours effectif de l'ensemble des acteurs concernés par les formations de santé ; enseignants, praticiens professionnels et bien évidemment étudiants. C'est la raison pour laquelle ce travail de réflexion a été confié aux commissions pédagogiques nationales dans lesquelles siègent de droit des étudiants nommés par arrêté sur la proposition des organisations représentatives. De même dans le groupe de travail récemment mis en place pour élaborer des propositions sur les modalités possibles d'une intégration des formations médicales et pharmaceutiques dans le schéma LMD, il a été fait appel à des représentants des étudiants des quatre filières concernées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93459

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 2006, page 4600

**Réponse publiée le :** 29 août 2006, page 9148